

La souveraineté alimentaire. (Texte de la vidéo 3)

En 1996 le mouvement paysan mondial Via Campesina lance le concept de souveraineté alimentaire. C'est le droit des populations, de leur pays ou d'un ensemble de pays à définir, appliquer et protéger leur politique agricole et alimentaire sans dumping, sans préjudice.

Par exemple est reconnu le droit d'interdire l'utilisation de l'hormone laitière comme l'applique l'Union européenne et la Suisse.

Ce n'est pas un agenda de replis sur soi, une idéologie nationaliste. Les mouvements sociaux qui revendiquent la souveraineté alimentaire expriment une solidarité transnationale. Ils ne contestent pas le marché pour compléter l'approvisionnement des populations. Le marché est alors considéré comme un outil, utilisé pour servir un bien commun, vital.

Si les pays s'engagent à ne pas nuire aux économies agricoles des pays tiers, ils sont en droit de prendre des mesures pour protéger leur production indigène par l'application de taxes aux frontières ou des quotas d'importation variables selon l'évolution des récoltes. Ces instruments de régulation des marchés existent depuis de nombreuses années dans les traités commerciaux que nous avons signés, notamment au sein de l'organisation mondiale du commerce (OMC).

Avec la souveraineté alimentaire il s'agit de les adapter à la nouvelle donne par la reconnaissance d'un revenu équitable pour toutes celles et ceux qui travaillent la terre et par des mesures accrues pour préserver l'environnement, en particulier la biodiversité.

Avec l'augmentation de la population, la diminution des surfaces agricoles, l'affaiblissement de la fertilité naturelle des terres cultivées, les accès de plus en plus difficiles à l'eau, l'appauvrissement de la biodiversité et les conséquences du réchauffement climatique, les buts de la souveraineté alimentaire s'affirment comme une condition préalable à l'instauration d'une véritable sécurité alimentaire.

À la suite de la canicule qui a sévit en Scandinavie, la Ministre suédoise de l'écologie a déclaré que le pays ne pouvait pas continuer à importer la moitié de sa nourriture, et devait constituer un réseau de fermes qui travaille pour le pays en adaptant les cultures au réchauffement climatique.

Au vu des mêmes considérations, il apparaît illusoire, erroné, inopérant, de confier à un marché de plus en plus libéralisé, débridé la mission d'assurer une alimentation suffisante et saine pour tous.

Il est temps que partout sur la planète les populations et leur gouvernement reprennent le contrôle de leur politique agricole et alimentaire. Il est temps que la paysannerie reprenne pieds sur ses propres terres pour diversifier ses cultures. La soumission de la production agricole à la compétitivité, l'octroi indécent de brevets sur les semences à des firmes agrochimiques, et le développement de la monoculture à grande échelle ont provoqué une diminution inquiétante de la paysannerie de proximité, un appauvrissement alarmant de la biodiversité.

La souveraineté alimentaire ouvre une voie crédible, incontournable pour une transition vers des pratiques agricoles de proximité et durables. L'initiative des Verts suisses et celle d'Uniterre nous offre à point nommé l'outil législatif pour adapter notre politique agricole à la nouvelle donne. Sans hésiter, c'est deux fois oui le 23 septembre prochain.

Fernand Cuhe
Les Prés, 2523 Lignièrès